

DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS

SOUS-DIRECTION DU COMMERCE INTERNATIONAL
BUREAU E3 -POLITIQUE DU DEDOUANEMENT

11, RUE DES DEUX COMMUNES
93558 MONTREUIL CEDEX

Site Internet : www.douane.gouv.fr

Plan de classement :

Affaire suivie par : Yoann BAKHTI

Téléphone : 01 57 53 49 10

Mél : yoann.bakhti@douane.finances.gouv.fr

Télécopie : 01 57 53 49 40

Mél service : dg-e3-delta@douane.finances.gouv.fr

Réf :

MONTREUIL, LE 09 OCT. 2017

NOTE AUX OPERATEURS

170676Objet : Delta G – Rejet de la valeur « ETRANGER » en case 8 de la déclaration

Je vous prie de bien vouloir noter que suite à l'installation de sa version 1.6.63 le 21 septembre 2017, Delta G interdit désormais l'utilisation de la valeur "ETRANGER" pour les destinataires à l'import. Seuls les mentions « OCCASIONNEL », « GROUPE » ou un numéro EORI actif sont désormais acceptés par le système.

Je vous remercie de bien vouloir mettre à jour votre solution EDI pour tenir compte de cette évolution.

Toute difficulté d'application au plan réglementaire devra être portée à l'attention du bureau E3 de la direction générale (dg-e3-delta@douane.finances.gouv.fr).

En cas de dysfonctionnement technique, les opérateurs sont invités à effectuer une demande d'assistance en ligne *via* OLGA.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire.

L'administrateur des douanes,
chef du bureau E3,



Claude LE COZ